

ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster L-6112 Junglinster

> Boîte postale 14 L-6101 Junglinster

> > T 78 72 72-1 F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi 8h00-12h00 et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00 seulement bureau de la population

Service technique uniquement sur rendez-vous

www.junglinster.lu

PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par ses délibérations du 26 mai 2023 le conseil communal a fixé le prix de vente du livre « Handwerk und Handel in der Gemeinde Junglinster ».

Ladite délibération a été approuvée par le Ministère de l'Intérieur le 27 juin 2023 sous référence 843xd2678.

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 03 juillet 2023 au 17 juillet 2023 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire